

NOM et Prénom de l'enfant.....

Choix des activités :

1 . Du mercredi 16 septembre au mercredi 14 octobre 2026 (Période 1) : activité "sports collectifs" pour tous.

2. Dans les tableaux ci-dessous, numérotez pour chaque période, de 1 à 5, les activités, par ordre de priorité.

Période 2 : du 04/11 au 16/12		Période 3 : du 06/01 au 10/02		Période 4 : du 03/03 au 07/04		Période 5 : du 28/04 au 09/06	
Athlétisme		Cirque		Jeux de raquettes		Gymnastique	
Jeux de raquettes		Basket / handball		Basket / handball		Orientation	
Escalade		Danse*		Escalade		Roller*	
Gymnastique		Escalade 1 (14h-15h)		Gymnastique		Football	
Judo*		Football		Roller*		Athlétisme	
Roller*		Gymnastique		Tir à l'arc *		Jeux de raquettes	
Tir à l'arc *		Tir à l'arc		Vélo 1 (14h-15h)		Escalade	
Vélo		Escalade 2 (15h15-16h15)		Vélo 2 (15h15-16h15)		Vélo	
Karaté*							

Attention: Les activités auront lieu de 14 heures à 15 heures (sauf exceptions), et pourront avoir lieu sur d'autres équipements sportifs que le complexe sportif Roger Breton pour les activités mentionnées avec un astérisque (*)

(par exemple: le tir et l'arc et le roller auront lieu au gymnase Aristide Briand; Judo et karaté auront lieu au dojo Emile Bonabot...)

Remarques : (impératifs horaires ou nom de l'enfant avec qui vous vous joignez pour le transport,...etc)

- 1 - Le programme définitif des activités vous sera communiqué courant octobre, à partir des choix que vous venez de faire, avec les lieux et les horaires,
- 2 - le paiement, pour l'année scolaire, se fera à la réception du programme d'activités
- 3 - l'inscription sera effective lorsque le paiement sera effectué !
- 4 - **attention !** aucun remboursement ne pourra être effectué, l'inscription étant faite pour l'année scolaire entière